

afin de poursuivre en son nom s'il faut le faire et ainsi
 lequel je dois par les ordres que j'ai reçus communiquer sur
 ces affaires, après m'être procuré tous les titres et ce que
 j'en ai pu faire, par la résignation des Procureur et Solliciteur
 Général, j'en ai informé souvent les Sauvages et leur
 ait dit que je ne pouvois rien faire avant qu'il y ait un
 Procureur Général appointé; quant à l'affaire des Sauvages
 de St. Francois elle est en cour, et je crois qu'elle sera terminée
 dans le Terme prochain; Les Sauvages de Beaucourt ont
 eu tort d'avoir laissé les M^{rs} Hart si long temps s'emparer
 de leur terre, cependant s'il est possible je ferai tous
 mes efforts pour trouver un moyen de recouvrer leurs
 justes droits, dont ils ont été si injustement dépouillés.

Comme je prévois que j'aurai besoin de
 votre témoignage dans l'affaire de St. Francois vous
 auray la bonté de m'informez si vous pouvez descendre
 ici et dans ce cas je me ferai un devoir de vous
 prévenir à temps du jour à cet égard.

Je suis avec considération
 Votre très humble obs^d

Serviteur

(signé) Ozezino

Le Colonel Nipissin
 Intendant des Sauvages
 Montreal